

Dr. Mohamed Cheikh Sidahmed: Les villes moyennes mauritaniennes : contribution à l'étude du processus d'urbanisation dans un pays du Sahel et du Sahara

11. Fabien Nadou, la notion de "villes intermédiaires", une approche différenciée du rôle des villes moyennes : entre structuration territoriale et spécificités socio-économiques.2010. <halshs-00596204> p4.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ESCALIER, R., (1985), « Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe, (URBAMA), Fascicule N°16 et 17, p...
2. MATURANA, Fr., (?), « le système des villes moyennes du sud du Chili, vers la construction de nouveaux espaces de relations ? », proposition thèse, Université Paris–Sorbonne Paris IV, Ecole doctorale VII, Géographie,p1.
3. DEMAZIERE ,C., (2014), « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ?Un potentiel pour la recherche urbaine », Métropolitiques,29 janvier 2014, p1.
4. DEMAZIERE ,C., op. cit, p 1.
5. SANTAMARIA,F., « la notion de "villes moyennes" en France, en Espagne et au Royaume–Uni », Annales de géographie, Armand Colin, 2000,p 5. <halshs–00174018>
6. Equivalent de la commune en France
7. SANTAMARIA,F., op. cit.,p 6.
8. KASDALLAH, N., (2013), « Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), Effet chef–lieu et perspectives de développement », thèse de doctorat de géographie, Univrsité de Cergy–Pontoise, 2013, p 16.
9. GEORGE, P., (1961), Précis de géographie humaine, p. 272.
10. DEMAZIERE, C. (2014), Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? Un potentiel pour la recherche urbaine, *Métropolitiques*, 29 janvier 2014.

Dr. Mohamed Cheikh Sidahmed: Les villes moyennes mauritaniennes : contribution à l'étude du processus d'urbanisation dans un pays du Sahel et du Sahara

Ces différents facteurs ont permis aux villes moyennes de renforcer leur rôle d'intermédiaire entre la métropole nationale Nouakchott et les espaces régionaux. Elles organisent autour d'elles leurs wilayas et moughataas dans le cadre de la gestion territoriale de l'espace mauritanien. Malgré cela ces villes font face à des défis liés à l'absence ou la précarité de leur base productive et le sous équipement.

Depuis 1986, un processus de décentralisation a été mis en place progressivement. la décentralisation administrative, a renforcé le rôle de ces villes suite à la mise à disposition des collectivités locales de nouveaux pouvoirs de gestion, le chef-lieu de la wilaya et de la Moughataa abrite le siège de la commune.

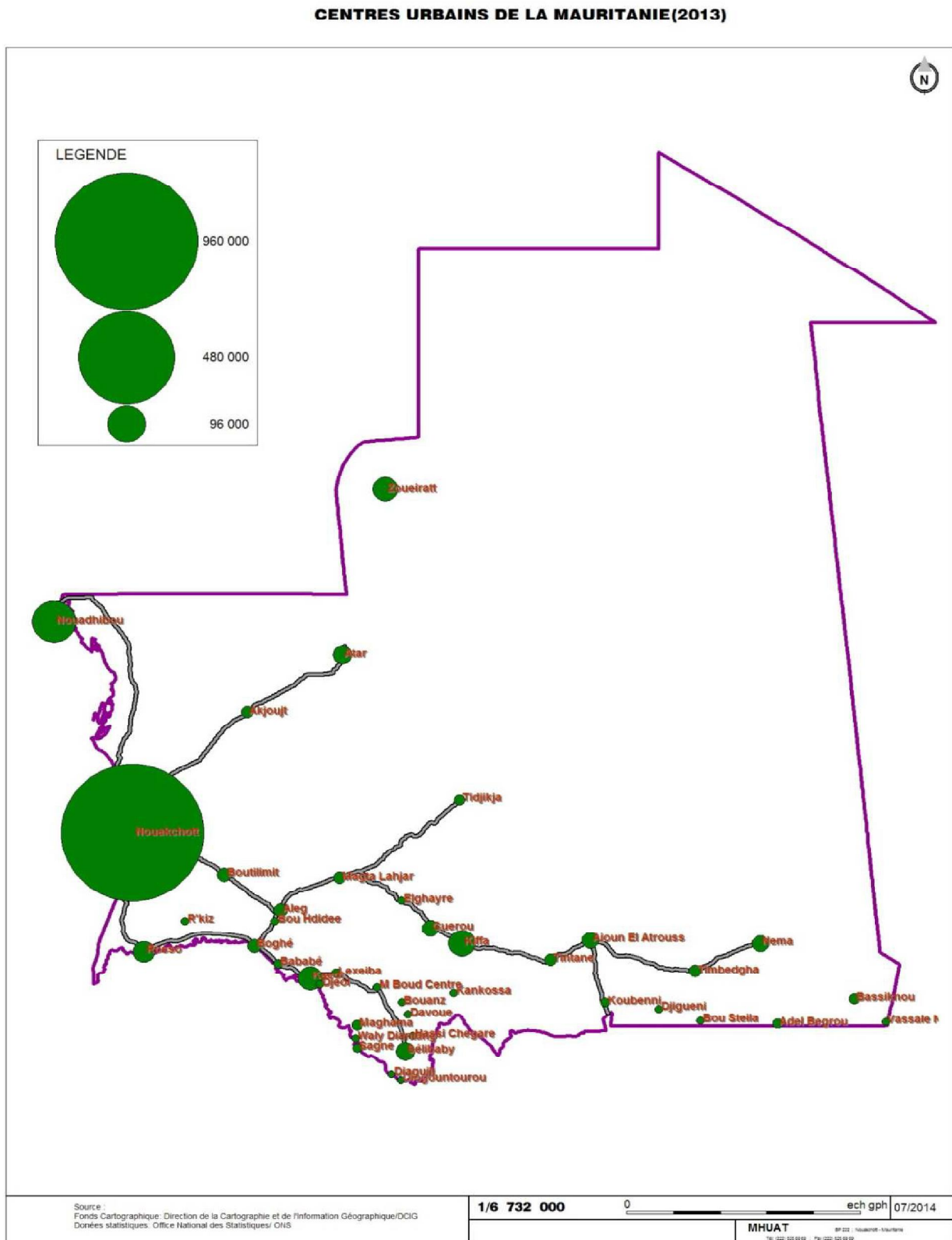
Tableau N° 9 : Répartition des villes moyennes mauritaniennes selon les critères de définition et sur la base du recensement de 2013

	Taille	Superficie unité administrative	Fonction du centre	Niveau équipements commerciaux	Carrefour routier	Niveau d'urbanisation
Nouadhibou	118167	Wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale et internationale	63.35
Kiffa	50206	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	95.51
Kaédi	45539	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	49.11
Zouerate	44649	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	46.20
Rosso	33581	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	12.37
Sélibaby	26420	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	99.26
Atar	24189	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	5.35
Aioun	22796	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	193.36
Guérou	22323	Moughataa	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	95.79
Nema	21708	wilaya	Chef lieu	+100 unités	Route nationale	69.17

Source : RGPH 2013

D'autres facteurs ont participé à l'émergence de cette strate de villes moyennes tels que l'exode rural, le développement des axes routiers et des moyens de Transport et le développement des activités agricoles, commerciales, touristiques, ou minières dans certaines régions.

Fig. N°1 :



- trois centres sont situés sur la frontière.
- On constate l'importance de la fonction administrative que l'ensemble de ces centres exercent des fonctions de commandement administratif sur un territoire régional (wilaya) ou départemental (Moughataa). L'exercice de cette fonction s'accompagne d'un ensemble de services et d'équipements :
 - un système scolaire assez complet caractérisé par la présence de structure d'enseignement secondaire, parfois technique et supérieur,
 - des services gouvernementaux déconcentrés : services de sécurité, du développement rural, inspection de l'éducation.
 - des services financiers : filiales bancaires, trésorerie régionale ou perception, micro crédit et épargne.
 - des services de santé : hôpital régional, centres de santé, cliniques privées.
- un ensemble de commerces.

Cette évolution s'explique par le fait que différents centres particulièrement certaines capitales régionales ont bénéficié de la construction d'un réseau de voirie et d'infrastructures sanitaires et éducatives, en plus de l'installation de certains services déconcentrés (transfert de la Société nationale de développement rural (Sonader) à Rosso,...).

La figure N° 1 montre les modifications au niveau de la répartition géographique. La route de l'espoir devient un facteur structurant au niveau de la redistribution des centres urbains. La moitié des villes moyennes se situe sur cette route qui a participé au désenclavement de différentes wilayas renforçant d'avantage l'attraction des centres urbains en général et des villes moyennes, en particulier, situés le long de son tracé.

b. Typologie des villes moyennes

L'analyse du tableau N° 9 permet, sur la base des définitions précédentes de la ville moyenne mauritanienne, de distinguer la typologie suivante :

- neuf villes sont chef-lieu de wilayas
- une seule est chef-lieu de Moughataa (Guérou à cinquante km de Kiffa)
- les dix centres sont situés le long d'axe routier national ou international (Nouadhibou, Rosso et Aioun)

de Nouadhibou (63) ; et le reste des villes moyennes varie de 5% à 49% ;

Tableau N° 8 : Villes moyennes mauritaniennes en 2013

Ville	2013	Taux d'urbanisation %
Nouadhibou	118167	63.35
Kiffa	50206	95.51
Kaédi	45539	49.11
Zouerate	44649	46.20
Rosso	33581	12.37
Sélibaby	26420	99.26
Atar	24189	5.35
Aioun	22796	193.36
Guérou	22323	95.79
Nema	21708	69.17
TOTAL	409 578	-

Source : RGPH 2013

Ce classement dégage la progression enregistrée par Aioun, qui prend la première place en termes de taux d'urbanisation, le fait s'explique par la conjoncture qu'a prise la ville après sa liaison avec le Mali par l'axe Aioun–Nioro. Aussi, l'installation de l'Université Islamique à Aioun en plus de l'Ecole Normale des Instituteurs forme un atout supplémentaire d'attractivité en plus de la restructuration du tissu urbain de la ville qui a permis la réalisation d'un réseau de voirie bitumée de 10 Km, sur financement propre du budget de l'Etat.

participant ainsi à l'atténuation des disparités régionales du phénomène urbain.

Tableau N° 7 : Evolution de la répartition des villes moyennes au niveau régional (2000–20013

Wilaya	Villes moyennes en 2000	Villes moyennes en 2013	Populations 2013
HodhCharghi	00	01	21 708
HodhElGharbi	00	01	22 796
Assaba	01	02	72 529
Gorgol	01	01	45 539
Brakna	00	00	–
Trarza	01	01	33 581
Adrar	01	01	24 189
Dakhlett Nouadhibou	01	01	118 167
Tagant	00	00	0
Guidimagha	01	01	26 420
Tirs Zemour	01	01	44 649
Inchiri	00	00	0
Nouakchott	01	01	0
Ensemble	06	10	409 578

Source : Résultats des recensements : 2000 et 2013.

L'étude du tableau n° 8 donne la possibilité de classer en groupe les villes moyennes suivant le taux d'urbanisation de façon à dégager : un premier groupe comprenant la ville d'Aioun, dont le taux est de 193%;un deuxième groupe qui se compose des villes de Sélibabi, de Kiffa, et de Guérou (95 à 99%) ;un troisième groupe qui est constitué

A propos des villes moyennes, Saint-Julien (2003) note que « leur étalonnage ne sera pas le même dans un tissu urbain dense et dans une zone peu urbanisée où les relais urbains concurrents n'existent pas ou bien sont très éloignés, dans une zone en clavée ou à l'inverse dans un espace doté d'infrastructures de transport et de communication de qualité »¹¹

Tableau N°6: Répartition des centres urbains mauritaniens selon la taille

Taille des villes	Nombre de centre	Population en 2013	%
Première ville	1	958 399	57
Villes moyennes	10	409 578	24
Petites villes	30	259 985	16
Mbéra (camp de réfugiés maliens)	1	47 726	3

Source : RGPH 2013

Leur rôle dans la gestion territoriale s'est accru en couvrant neuf wilayas sur treize. La Mauritanie compte dix villes moyennes: Nouadhibou, Zouerate, Kaédi, Rosso, Kiffa, Guérou, Néma, Aioun, Sélibabi et Atar. Leurs tailles démographiques varient de 21 708 habitants (Néma) à 118 167 habitants (Nouadhibou). Ces villes sont des chefs-lieux de wilayas à l'exception de la ville de Guérou qui est un chef-lieu de Moughataa. Leur répartition spatiale s'est améliorée

Tableau N°5 : Villes moyennes mauritaniennes en 2000

Ville	2000		
	Effectif	%	Taux de croissance
Nouadhibou	72337	7,7	22,1
Zouerate	33254	3,5	28,2
Kaédi	31310	3,3	2,6
Rosso	29882	3,2	7,2
Kifa	25679	2,7	12,6
Atar	22960	2,5	7,0
TOTAL	215 422		

Source : RGPH 2000

Malgré la relative jeunesse des centres urbains mauritaniens, le réseau urbain mauritanien se caractérise par une hiérarchie urbaine qui tient compte aux différences de taille. Au sommet se trouve la ville de Nouakchott qui constitue la métropole nationale, un grand nombre de petites villes (30) qui constituent un maillon important dans le processus d'urbanisation en tant que niveau inférieur et médian de cette armature urbaine. Entre ces des extrémités se positionnent la troisième catégorie constituée des villes moyennes mauritaniennes.

Selon le recensement de 2013, l'armature des villes moyennes s'est renforcée en termes de nombre et de répartition (cf. fig. N° 6 et 7).

de la capitale. La faiblesse de l'intégration interne du tissu urbain (centres d'intérêt, les routes les NTIC...), et des relations que ces centres entretiennent avec leur arrière-pays en plus de l'absence de politique de développement urbain sont d'autres facteurs qui amplifient cette situation.

a. Répartition géographique et historique d'urbanisation

La crise que connaissent les centres urbains mauritaniens a amené les pouvoirs publics, avec l'appui de certains partenaires au développement, à mettre en place le programme de développement urbain (P.D.U.) en 2002 qui a pour objectifs d'assurer un développement à travers la restructuration des tissus urbains, l'amélioration de la couverture spatiale en matière de réseaux de voirie et d'équipements urbains et à garantir une meilleure rationalisation de l'utilisation et de l'occupation du sol urbain. Ce programme vise une plus grande intégration entre le développement urbain et le développement économique et social en plus du désenclavement des centres urbains.

Ce programme pourrait-il juguler ces défis majeurs auxquels font face les villes moyennes et qui sont la conséquence d'une évolution déséquilibrée et non maîtrisée des centres urbains mauritaniens durant la période 1977-2000.

Tableau N° 4 : Evolution de la part de la population urbaine des villes moyennes mauritaniennes de 1977 à 2013

Année	1977	1988	2000	2013
Nombre de centre	02	06	06	10
Population	42 901	194 553	215 423	409 578
%	14	26	22	24,5

Source : Résultats des recensements : 1977, 1988, 2000 et 2013.

Entre 1988 et 2000, on remarque une stagnation du nombre de villes moyennes et une régression de leur pourcentage de 4% par rapport à 1988, malgré l'augmentation de leur population. En revanche, on dénombre une seule ville moyenne dont la population est comprise entre 50000 et 100000 habitants, c'est Nouadhibou qui totalise 72337 habitants. (cf. tableau n° 5)

Cet état de fait peut s'expliquer par le renforcement de l'attraction de la ville de Nouakchott qui a connu une croissance démographique démesurée par rapport aux autres centres urbains. La concentration du pouvoir politique, des institutions financières, des structures sanitaires et éducatives publiques et privées ont participé au renforcement de la macrocéphalie de Nouakchott. Cette situation a influé négativement sur l'évolution des autres centres urbains en renforçant le déséquilibre spatial entre les différents centres dont la majorité reste marginalisée, sous-équipée et ne bénéficiant pas de bases productives qui leur permettent d'évoluer et de participer à une atténuation de l'attractivité

rapproche de 50% de la population totale en 2013. La croissance urbaine a été plus rapide au courant de la période 2000–2013, ainsi la portion de la population urbaine est passée d'environ 40% à 48% en 2013.

La population urbaine est passée de 977 393 habitants en 2000 à 1 675 488 habitants en 2013. On remarque que cette croissance urbaine qu'a connue les centres durant la période 2000–2013 est alimentée par différents facteurs dont la croissance naturelle de la population des centres, le solde migratoire positif résultant de la dynamique migratoire entre les centres et le milieu rural, le passage au seuil de 5000 habitants de certaines localités rurales, entre les deux derniers recensements (2000 et 2013), et l'augmentation du nombre de villes moyennes.

En abritant des équipements marchands importants, elle entretient des relations intra régionales très fortes, elle joue le rôle de pôle d'échange et de desserte de son arrière-pays dans les secteurs agricole, administratif, commercial, industriel, éducatif et de services à l'intérieur d'un espace structuré.

Sur la base des critères précédents , nous proposons de définir la ville moyenne mauritanienne comme étant « toute agglomération dont la population est supérieure à 20 000 habitants et inférieure ou égale à 120 000 habitants, dont le rôle fonctionnel est de gérer un espace régional ou départemental afin de desservir la population de cet espace, et disposant d'un secteur tertiaire assez développé, d'un système scolaire complet, des services administratifs, des services financiers, des services de santé, d'un ensemble de commerces, d'une diversité d'emplois qui permette à l'agglomération d'avoir un statut d'organisateur de son espace et d'intermédiaire entre le niveau nation et local ».

II. La place des villes moyennes dans le processus d'urbanisation en Mauritanie

Le processus d'urbanisation qu'a connu la Mauritanie a été très intense et inégalement répartie dans l'espace et dans le temps. L'analyse des données statistiques montrent que le poids de la population urbaine a continué de s'accroître avec un niveau qui se

Tableau N° 3 : Critères de définition des petites et moyennes villes marocaines

Critères de sélection	Critères d'exclusion
Fonction administrative ou militaire notable, impliquant des équipements, Equipement commercial conséquent (au moins 100 implantations) Grande étendue du territoire commandé, Carrefour routier actif, jouant un rôle de relais, Urbanité en progression rapide (investissements des émigrés).	Cité minière ou industrielle « stricto sensu », Dépendance étroite du tourisme (type station balnéaire) avec activités saisonnières, Faubourg, banlieue ou satellite proche d'une grande ville Agglomérat ou purement routière (fonction technique d'étape) Ruralité très marquée (activités, types d'habitat).

Source : TROIN, J-F., Petites villes et villes moyennes au Maroc : hypothèses et réalités in URBAMA, CNRS,1986; Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe, Tome1, Fascicule de recherche N°16, Tours, p70.

Les villes moyennes mauritaniennes ont un rayonnement sur l'espace régional à travers plusieurs fonctions : par la fonction administrative ou militaire, impliquant des équipements, la ville moyenne mauritanienne exerce des responsabilités de Chef-lieu de wilaya ou de Moughataa sur toute l'étendue du territoire administratif commandé.

offrent. Les critères qualitatifs sont nécessaires et indispensables dans le cadre de la présente étude géographique de la strate intermédiaire de l'armature urbaine mauritanienne.

Ce critère révèle que la notion de villemoyenne pose de sérieux problèmes de quantification ; la taille est un paramètre relatif qui varie dans le temps et dans l'espace. En l'absence de critères acceptables ou repérables par l'ensemble des chercheurs, le recours au seuil démographique quantitatif est incontournable, malgré que tout seuil démographique soit arbitraire.

Sur la base des données des différents recensements (1977 – 1988 – 2000–2013), à partir du critère statistique, la ville moyenne mauritanienne peut être définie comme « toute agglomération dont la population est supérieure à 20 000 habitants et inférieure ou égale à 120000 habitants comme seuil supérieur ».

L'analyse des fonctions que joue la ville moyenne dans la gestion et le fonctionnement d'un espace structuré est nécessaire. En s'inspirant du tableau N° 3 dans lequel Troin (1986) définit des critères pour les villes marocaines, une tentative de classification des villes mauritaniennes est proposée selon la fonction.

grâce aux équipements administratifs, socioculturels, commerciaux et financiers qu'elle abrite.

Quant au critère statistique, les structures chargées des recensements en Mauritanie ont fixé le seuil minimal depuis le recensement de 1977 à 5000 habitants. Ce seuil a été maintenu pour les recensements de 1988, 2000 et 2013. Le tableau N° 2 retrace l'évolution de ces centres urbains du point de vue du critère statistique.

Tableau N°2 : Evolution des centres urbains mauritaniens (1962–2000)

Date	Nombre de centre	Seuil démographique (en millier)
1962	27	5
1977	17	16
1988	23	23
2000	26	26
2013	42	42

Sources : résultats RGPH 1961–62, 1977, 1988, 2000 et 2013.

La définition de la strate de ville moyenne a deux dimensions quantitative et qualitative. Le qualificatif de ville moyenne nous renvoie à la taille qui reste un paramètre important dans la classification et l'analyse de la hiérarchie urbaine.

La dimension qualitative est liée aux aspects fonctionnels et symboliques de la ville. Cette dimension fait allusion aux fonctions des villes, à leur niveau d'équipements et à la qualité des services qu'elles

Source: KASDALLAH, N., (2013), op. cit., p 26.

Pour le critère administratif, les différents recensements de la population ont considéré la fonction d'encadrement administratif du territoire (chef-lieu de wilaya ou de Moughataa) comme un critère de définition de la ville mauritienne. Le recensement des centres urbains de 1961-62 s'est basé sur ce critère pour définir le centre urbain. Le recensement de 1977 a limité ce critère à la fonction de chef-lieu de Wilaya. F'derick qui était à ce moment chef-lieu de la wilaya du Tiris Zemmour était le seul centre urbain dont la population en 1977 était en dessous de 5000 habitants. Le recensement de 1988 a élargi ce critère aux chefs-lieux des Moughataas. Ce critère définit la ville sur la base d'une politique d'encadrement et de gestion administrative et politique du territoire. Cette fonction s'accompagne par la création et l'implantation de services administratifs de commandement et de gestion : siège de la wilaya, ou de la Moughataa, services régionaux ou départementaux déconcentrés, chef lieux des communes urbaines.

A propos du critère fonctionnel, la définition de la ville s'appuie sur une gamme de service qui la différencie quantitativement et qualitativement par les fonctions, les services et les emplois qu'elle offre à ces populations. Ainsi, la ville mauritienne offre des services

b. Définition de la ville moyenne mauritanienne :

Tableau N° 1 : La notion de la ville moyenne selon différents contextes nationaux

Définition de la « ville moyenne »...	...relative à la taille	...relative au rôle fonctionnel
En France	Entre 20 000 à 200 000 habitants dans l'agglomération (limites les plus larges)	Entre le centre local et la métropole régionale
En Espagne	Entre 20 000 à 100 000 habitants dans le « <i>municipio</i> » (limites les plus larges)	De la ville desservant le milieu rural au centre sous-régional
Au Royaume-Uni	Par approximation : entre 25 000 et 120 000 habitants (environ) dans l'« <i>urban area</i> »	En partie et par interprétation : centre urbain d'une région non dominée par une des plus grandes agglomérations du pays (pour « <i>Freestanding FR</i> »), pour les autres : critères de taille uniquement)
En Belgique	Entre 50 000 habitants à 150 000 habitants	Elle rayonne sur 200 000 à 600 000 habitants
Dans la littérature anglo-saxonne	Elle commence de 100 100 habitants et peut dépasser 1 million d'habitants (Suzhou et wuxi, en Chine, avec respectivement 1.06 et 1.12 million d'habitants en 1999 sont considérées comme villes moyennes ou « <i>secondary cities</i> »).	On ne retrouve pas dans la littérature anglo-saxonne une définition relative au rôle fonctionnel des villes moyennes
Au Moyen et Proche-Orient	La ville moyenne demeure « une catégorie insaisissable », les seuils de tailles ne sont pas précis que pour l'Arabie Saoudite ; de 25 000 à 50 000 habitants En Syrie par exemple, Deir EzZor et Swweida avec respectivement 300 000 et 57 645, en 2004, sont considérées comme villes moyennes.	Les critères de classement et le rôle fonctionnel ne sont pas précisés dans les différents exemples traités pour les villes moyennes au Moyen et Proche-Orient.
Au Maghreb	Pour le Maroc et la Tunisie, de 50 000 habitants à 100 000 habitants Pour l'Algérie, de 20 000 à 100 000 habitants	Fonction administrative ou militaire notable, impliquant des équipements et grande étendue du territoire commandé,

Et Suivant la DATAR « les villes moyennes sont les aires urbaines de 30 000 à 200 000 habitants, considérant qu'il existe de fortes interdépendances fonctionnelles entre une agglomération moyennes et les espaces périurbains ou ruraux alentours »¹⁰

L'analyse de ses différentes définitions révèle des critères de définition de la ville moyenne qui peuvent être dégagés : la taille démographique, et les fonctions de centre de rayonnement que doit jouer la ville moyenne pour à la fois gérer son espace vital et préserver une position adéquate dans la hiérarchie urbaine en tant que centre intermédiaire entre l'espace régional et les niveaux supérieur et inférieur.

Avant d'entamer l'analyse des critères de définition de la ville moyenne mauritanienne, il convient de rappeler les différents critères utilisés généralement pour définir la ville : les critères administratif, fonctionnel et statistique.

existe presque autant de seuils que de chercheurs ou d'organismes en charge de collecter et de traiter ces données »³

Pour Roger Brunet (1997), la ville moyenne constitue « un objet réel non-identifié »⁴

Quant à SANTAMARIA, F., (2007), en France, elle voit que « la catégorie – villes moyennes – commence à partir de 20, 30, ou 50 000 habitants. Elle s'achève à 100 000 ou 200 000 habitants dans l'agglomération. »⁵

En Espagne, Lopez insiste sur le fait qu' « au regard de la littérature, les limites de taille les plus couramment acceptées permettent de placer les villes moyennes dans une fourchette allant de 20 000 habitants à 100 000 habitants au niveau du "municipio" »⁶ ⁷

Quant à COMMERCION, N.,(1990), il conçoit que « pendant longtemps, la littérature la plus célèbre au simple bon sens populaire, il n'est guère question de villes moyennes en dehors des grandes villes et des bourgs ruraux, toutes les autres unités urbaines sont assimilées à des petites villes qualifiées de provinciales ou balzaciennes – euphémisme du trou- »⁸

George, P. (1961), va plus loin lorsqu'il précise que « les villes de 50 000 à 150 000 habitants, dotées d'un noyau administratif important, d'un lycée, d'un embryon d'enseignement supérieur, d'une originalité qui leur vaut ce qualificatif retrouvé de villes moyenne »⁹

interrogerons les différents recensements (1977–2013) afin de traiter la question de fourchettes numériques de cette catégorie.

I. Approche de la ville moyenne contemporaine

a. Concept de la ville moyenne :

La définition de la « ville moyenne » est une tâche délicate, malgré qu'elle a été l'objet d'une production scientifique considérée, seulement toute définition n'est pas toujours l'objet d'unanimité des chercheurs.

Pour MATURANA (...) « la question des villes moyennes ou intermédiaires a été largement débattue, en raison de la difficulté à établir leur définition. Les différentes recherches sur les villes moyennes et intermédiaires montrent que le débat sur les concepts est très ouvert et très développé en géographie. »²

Nous allons présenter une synthèse des définitions dans des contextes nationaux différents afin de pouvoir proposer notre approche de la ville moyenne dans le contexte mauritanien.

Selon Démazière (2014), « la ville moyenne existe indéniablement, mais il est difficile de la définir avec précision, notamment quand on entreprend des comparaisons internationales. De fait, les critères d'identification des villes moyennes varient selon le pays et les époques. La plupart des auteurs utilisent des données démographiques pour différencier ces villes des « grandes » et des « petites » – mais il

Introduction

Depuis un certain temps le développement des grandes villes (des métropoles) attire les chercheurs soucieux de comprendre les mécanismes multifonctionnels et polycentriques de ces villes.

Au contrecourant cet article entend analyser le développement et la reconfiguration spatiale de la ville moyenne en Mauritanie depuis les années soixante.

Escalier fait le constat que « les grandes villes ont capté l'essentiel du discours consacré à la ville. De ce faite, peu d'études ont été consacrées au rôle de la petite et moyenne ville, à sa place dans le dispositif spatial, aux fonctions qu'elle assure dans l'économie régionale ; »¹ l'étude des villes moyennes ne permet-elle pasd'enrichir la connaissance du phénomène urbaine ?

Avantd'entamer l'analyse des villes moyennes dans le processus d'urbanisation en Mauritanie, nous nous s'interrogeons sur la définition de cette strate. Puis nous mettronsen exergue la place de cette catégorie dans ce processus. L'ambition n'est pas de faire une étude exhaustive sur une telle notion dont la définition n'estpas l'objetd'une unanimité des chercheurs. En s'inspirant des analyses faites par rapport à d'autres contextes nationaux, notre tentative visera la définition de ce concept à partir du contexte mauritanien. Puis nous

المفهوم في سياق موريتاني. والمدن المتوسطة الموريتانية لها إشعاع على المجال بفضل خدمات إدارية وعسكرية وظيفية تشمل المجال الإقليمي المحاذي إداريا. وقد سمحت هذه العوامل للمدن المتوسطة بتعزيز دورها كوسيط بين المجال الإقليمي ومدينة نواكشوط وعلى الرغم من ذلك فإن هذه المدن تواجه تحديات ذات صلة بغياب أو عدم استقرار قاعدتها الإنتاجية وضآلة الخدمات والتجهيزات إلى غير ذلك بالإضافة إلى زيادة أحجامها الناتج عن الهجرات من الريف إلى المدن.

Avant d'entamer l'analyse des villes moyennes dans le processus d'urbanisation en Mauritanie, on s'interroge sur la définition qui ne fait pas l'unanimité des chercheurs en présentant notre approche du concept à partir du contexte mauritanien.

Aussi, les villes moyennes mauritaniennes ont un rayonnement sur l'espace régional à travers plusieurs fonctions : par la fonction administrative ou militaire, impliquant des équipements. Ces différents facteurs ont permis aux villes moyennes de renforcer leur rôle d'intermédiaire entre la métropole nationale Nouakchott et les espaces régionaux. Malgré cela ces villes font face à des défis liés à l'absence ou la précarité de leur base productive et le sous équipement en plus du mouvement de l'exode rural des campagnes vers les centres urbains.

ملخص:

إن حقيقة استحواذ المدن الكبيرة على انتباه الباحثين طغت على الدراسات المتعلقة بدور المدينة الصغيرة والمتوسطة، ومكانها في الترتيب المجالي، والوظائف التي تقوم بها في الاقتصاد المحلي والإقليمي وواقع منظومتها المجالية ومختلف الوظائف التي تضطلع بها في الاقتصاد إلى درجة التساؤل هل أن دراسة المدن المتوسطة لا تسمح بإثراء المعرفة في هذه الظاهرة الحضرية ؟

وقبل إعطاء تحليل للمدن المتوسطة في المجال الموريتاني، يتساءل المرء عن التعريف إذ لا يحظى المفهوم بإجماع الباحثين حول تعريف واحد و تلك فرصة لتقديم مقاربتنا لهذا

Les villes moyennes mauritaniennes : contribution à l'étude du processus d'urbanisation dans un pays du Sahel et du Sahara

**Dr. Mohamed Cheikh Sidahmed
Université de Nouakchott**

Résumé

Le fait que les grandes villes captent l'attention des chercheurs a occulté les études consacrées au rôle de la petite et moyenne ville, à leur place dans le dispositif spatial, aux fonctions qu'elles assurent dans l'économie régionale. Au point de se demander est-ce que l'étude des villes moyennes ne permet-elle pas d'enrichir la connaissance du phénomène urbaine ?